

 <p>académie Lyon</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Rhône</p> <p>éducation nationale jeunesse vie associative</p> 	<h1>PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE</h1> <h2>Du lundi 6 mars 2023</h2>	<p>Ecole Primaire DAUBIE</p> 
--	---	--

Le conseil d'école s'est réuni le 6 mars 2023 dans la salle de restauration maternelle de l'école.

Etaient présents :

- M. Sassi interlocuteur Mairie du 7^{ème} arrondissement secteur Blandan.
- Les représentants élus des parents d'élèves,
- Mmes Campan, Viers, Pfeiffer, Defours, Quesnel, Toutant, Muzette enseignantes, MM. Cusset, Blanc, Navarro-Perrin, Savigny enseignants,
- M. directeur ALAE, Théo Bouveret
- M. Delor, DDEN

Excusés :

- Mme. Parrini, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Lyon 7^{ème}-La Mulatière
- Mme Florence Lecluse, adjointe à l'enfance et à l'éducation
- Mmes Mehrenberger, Cuxac, Durrenmath, Quesnel, Dubois, enseignantes
- M. Tomasseli

Secrétaire de Séance : M.Cusset

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

Point n°1 : La sécurité à l'école :

a) Les demandes de travaux :

Plusieurs points sont mis à l'ordre du jour :

- Le changement des BSO (brise soleil orientable) de plusieurs classes. Certaines lames fixées sur un rail ne peuvent plus être relevées et les fenêtres des classes restent donc obstruées toute l'année. (Classe 12...) Nous demandons ce soir l'éventuelle remplacement de ces volets par des volets roulants.
- Réparation du bardage bois de la façade sud du bâtiment. Avec l'ensoleillement, le parement composé de planches de bois fixées elles-mêmes sur une structure bois a subi l'influence des variations thermiques et météorologiques. Cela a fragilisé l'ossature dans laquelle les vis retenant les chevrons ne tiennent plus. Cela présente un grand risque de chute des lames de bois dans la cour récréative de la maternelle. A cette demande s'ajoute celle d'un nouveau traitement du bois qui en 10 ans n'a jamais été nourri et protégé des intempéries.
- Remplacement d'un panneau de basket de la cour récréative de l'école élémentaire. Une partie du panneau en mélaminé s'est rompu au mois de février. La fragilisation de ce panneau ne présente pas de risque de danger pour les élèves qui peuvent encore s'en servir mais le risque 0 n'existe pas. Pour des raisons de sécurité pleine et entière et pour éviter l'interdiction d'utilisation de ce panneau, nous demandons son remplacement le plus rapidement possible.

- L'installation d'un système d'alerte intrusion pour permettre de prévenir de manière audible l'ensemble du public accueilli au sein de l'établissement. Actuellement, cet avertissement sonore se fait à l'aide d'une corne de brume qui nécessite le déplacement de la direction dans l'établissement. De plus, tout adulte de l'école doit pouvoir prévenir la communauté éducative et toutes les classes ne disposent pas de corne de brume.
- Dans le cadre du projet de l'école et de son axe EDD (environnement et développement durable) conjoint au projet communal de réflexion sur les nouvelles destinations des cours récréatives, l'équipe souhaite équiper l'espace de la maternelle de 2 tables de jardin sur le modèle de celles existantes dans la cour d'élémentaire mais adaptée à la taille du public de maternelle accueilli.
- Remplacement des protections autour des poteaux (des cages de football) dans la cour de l'élémentaire.
- Ajout de protections sur les poteaux en béton du préau.
- Suite à l'intervention de M. Delor (DDEN) : demande d'un ralentisseur au niveau de la rue du Grand Casernement. En effet, malgré l'aménagement actuel, nous constatons toujours l'arrivée rapide de véhicules débouchant sur la rue Victorien Sardou.

b) Le PPMS : plan particulier de mise en sécurité

Définition du PPMS : il est un dispositif réglementaire dont l'objectif est de mettre en place une organisation interne à l'établissement afin d'assurer la mise en sécurité de toutes les personnes présentes en cas d'accident majeur interne ou externe à l'établissement.

Cette contractualisation est mise à jour chaque année et des exercices d'entraînement effectués dans le respect de la réglementation définie par la Préfecture et l'instruction du 12/04/2017 du MEN.

Ainsi 3 types d'exercices sont programmés dont certains ont déjà eu lieu :

- L'alerte INTRUSION : un scénario détaillant l'intrusion armée d'un individu au sein de l'établissement. Cet exercice s'est déroulé le 15/12/2022 à 9h30. Il a duré 10 minutes. Toutes les classes se sont mises à l'abri dans les espaces classes ou locaux sportifs (selon l'emploi du temps). L'objectif était de se cacher et de maintenir le silence pendant toute la durée de l'exercice.

Pour les élèves de maternelle : l'entraînement est présenté comme un jeu de cache-cache.

Pour les élèves d'élémentaire, une présentation et contextualisation de l'exercice est faite.

Il est à noter la trop grande timidité de la direction sur le bruit et la puissance mise pour les différentes ouvertures des portes de classes parfaitement fermées à clé.

- L'alerte RISQUE MAJEUR : un exercice est à prévoir en 5^{ème} période et au cours duquel, on va entraîner nos élèves à réagir face à l'accident chimique principalement. De la même manière que pour le premier exercice évoqué précédemment, la dimension éducative est importante : on permet aux élèves et aux adultes de l'école d'acquérir des réflexes et des automatismes face à l'évènement (ne pas sortir, fermer toutes

le fenêtres, écouter France INFO et rassurer les élèves qui pourront continuer de suivre les enseignements normalement en classe ou en salle d'EPS.)

- Les exercices incendie : il s'agit d'en faire au mois 3 par an. Le premier a eu lieu le 27/09/2022. Ce premier exercice était prévu et annoncé à l'ensemble des adultes de l'école. L'évacuation des bâtiments s'est réalisée en 2min et 16 secondes sans aucun incident. Deux autres exercices auront lieu de manière inopinée d'ici la fin de l'année et sur des horaires variés (temps méridien, temps de couchettes...)

Point n°2 : Le périscolaire :

Prise de parole par le directeur remplaçant du périscolaire BOUVERET Théo.

Activités sur le temps scolaire :

- Partenariat avec l'association « Biblio Take Air » : thématique choisie par les élèves suite à un sondage (les mangas).
- Le défi vélo ou trottinette : jeudi 25 mai. L'objectif est d'encourager les déplacements à vélo, draisienne ou trottinette. Un sondage sera réalisé pour connaître les classes participantes.

Activités sur la pause méridienne :

- Sport,
- Jeux de société et dessins,
- Activités manuelles,
- BCD,
- Club échecs mené par Monsieur Savigny: les lundis de 13h à 14h et les vendredis de 12h à 13H.

Activités les mercredis matins :

- Cuisine,
- Jeux collectifs,
- Danse,
- Activités sur le thème de Pâques.

Présentation du planning des sorties du périscolaire.

Point n° 3 : Le Comité des Fêtes de Daubié :

Présentation : il s'agit d'une association loi 1901 qui fête ses 10 ans cette année.

Elle a pour objectifs d'organiser des fêtes et des manifestations ayant trait à l'animation et à la vie de l'école Daubié et de créer un lien social entre tous les acteurs de l'école Daubié.

Elle regroupe un bureau (président, secrétaire et trésorière) et plusieurs sociétaires tous volontaires et bénévoles. Ils portent de nombreuses actions qui viennent animer la vie sociale de l'école et qui permettent également de collecter des fonds soutenant des actions pédagogiques sur le temps scolaire.

Cette année, de nombreuses actions ont déjà eu lieu. (avec un accent encore plus fort à la sortie du COVID et de ces deux dernières années passées si particulières).

- PERIODE 1 : La soirée JEUX : qui a rencontré un très grand succès avec beaucoup d'excellents retours. Les familles ont exprimé leur plaisir de ce retour à un fonctionnement convivial normal post COVID.
- PERIODE 2 : vente de brioches et vente de sapins
- PERIODE 3 : soirée cinéma
- PERIODE 4 : soirée CONTES
- PERIODE 5 : 10 jours sans écran (4 soirées s ouvertes aux familles pour découvrir des activités variées autres que les écrans) + la kermesse de l'école et sa tombola : le vendredi 23 juin 2023.

Les 4 soirées « 10 jours sans écran » s'inscrivent dans un partenariat avec les classes de l'école qui travailleront sur cette thématique en invitant, sans culpabiliser les enfants et leur famille, à prendre du recul et réfléchir sur le temps passé sur les écrans en dehors de l'école. Les plus grandes classes partiront de la lecture du roman « 10 jours sans écran » de Sophie Rigal-Goulard et les classes de maternelle s'appuieront également sur des lectures « Martin et les écrans » de Till the cat ; « Les écrans » de mes p'tits pourquoi... Les 4 soirées s'organiseront autour d'une séance jeux, d'une séance Kaplas, d'une séance goûter au parc, d'une soirée « Chasse aux talents ». Cet évènement conjoint scolaire /association a pour objectif d'accompagner élèves et familles à réfléchir sur ce sujet dans notre vie quotidienne.

Le bureau : après 10 ans d'investissement, de mobilisation, d'inventivité, de création et de partage, il souhaite transmettre le flambeau à une nouvelle équipe. Le comité fait donc appel à de nouveaux parents pour renouveler ce bureau et permettre la pérennité de cette très belle association.

Au nom de toute la communauté éducative, je remercie chaleureusement l'actuel comité pour toutes les très belles actions menées durant ces 10 années.

Point n° 4 : Les inscriptions scolaires 2023-2024

Les inscriptions scolaires débutent en mairie au mois d'Avril 2023.

- Pour les élèves de maternelle, une réunion d'informations à destination des familles « Bienvenue à l'école maternelle » aura lieu le mardi 28 mars 2023 de 18h00 à 20h00 dans la salle des mariages. 2 canaux sont possibles : en présentiel ou en distanciel via un lien qui sera disponible aux familles sur le site de la ville de Lyon (www.lyon.fr)
- Le quartier : Evolution du paysage scolaire avec le déménagement de l'école BLANDAN sur son site définitif au 1 impasse des Chalets au mois de septembre 2023. Elle sera prochainement inaugurée sous le nom de Frieda Kahlo. Les périmètres scolaires restent inchangés pour la prochaine rentrée. Seules les écoles Crestin et Daubié ont un périmètre commun.
- Les élèves actuellement scolarisés sur l'école en dérogation par manque de place sur Blandan pourront poursuivre leur scolarité sans obligation de regagner leur école de secteur. Toute scolarité initiée dans un établissement peut être poursuivie jusqu'au CM2 dans le même établissement.

- 53 élèves de CM2 vont quitter l'école au mois de juillet pour entrer dans la grande aventure du collège et 43 élèves de GS montent au CP. L'équilibre chiffré est à peu près conservé avec la projection de CP à petit effectif (≤ 24) dans le respect des nouvelles directives ministérielles.

Point n° 5 : La liaison CM2-6ème

Elle se traduit tout au long de l'année par différents moments :

- Présentation du collège Clémenceau par la principale adjointe venue sur l'école le 15 octobre 2022 à 18h00.
- 2 conseils d'école-collège réunissant professeurs des écoles de CM1 et CM2 et professeurs de 6^{ème} pour un travail commun autour de problématiques spécifiques à l'entrée en 6^{ème} (15/11/2022 et 16/01/2023).
- Des portes ouvertes organisées par le collège à destination des futurs élèves et de leur famille : le 24/01/2023 de 17h00 à 19h30.
- Une visite du collège est prévue en juin pour tous les élèves de CM2 avec leur enseignant pour découvrir le fonctionnement de la 6^{ème} et les spécificités du second degré. La date n'est pas encore définie.
- Depuis le 1^{er} Mars 2023, la campagne appelée AFFELNET (Affectation par le Net) a démarré. Il s'agit d'une procédure informatisée d'affectation, déployée sur les Académies depuis 2008. Cette démarche s'organise autour de la distribution de deux fiches à remplir par les familles.

Le VOLET 1 collecte les données administratives (adresse postale, n° de téléphone, mail...) des familles afin de les rentrer dans la base de donnée nationale.

Le VOLET 2 sera distribué à compter du 16 mars 2023 aux familles. Il s'agira sur ce volet de spécifier la destination du collège pour la rentrée 2023. Un pas à pas sera distribué aux familles pour les aider dans leur démarche. Par son retour à la direction, les informations sur le collège choisi pourront être saisie dans le logiciel académique.

La direction reste disponible pour toute famille souhaitant un accompagnement pour remplir le document. Mme Patriarca se rendra dans chaque classe de CM2 pour expliquer également aux élèves les points importants de ce volet 2.

A un autre niveau scolaire : Mise en place d'une liaison crèche / école maternelle avec la proposition d'un spectacle de marionnettes pour lequel les enfants de crèche seront invités.

Ce spectacle sera présenté aux futurs élèves de l'école et aux PS actuels.

Point n° 6 : LES AIDES pour les élèves

Chaque élève évolue à son rythme mais peut rencontrer dans son parcours scolaire des difficultés passagères ou plus pérennes. Pour accompagner chacun de ces élèves, l'école dispose, en plus des adaptations pédagogiques élaborées par chaque enseignant dans sa classe, de collègues spécialement formés et diplômés pour apporter de l'aide.

Nous disposons d'un RASED et d'une équipe de 8 AESH (Accompagnant pour élève en situation de handicap).

-Le RASED (réseau d'aide et de soutien pour les élèves en difficultés) : sur l'école Daubié, ce réseau est constitué de 2 collègues enseignants : une psychologue de l'Education Nationale et un rééducateur. Ils visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves. Mme Bellemain (psychologue) et M.Ginet (maître G) constituent le RASED de l'école.

-Les AESH : Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif. Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève, de la maternelle au CM2, une scolarité adaptée à ses besoins. Sur l'établissement c'est une équipe, cette année, de 8 AESH qui accompagnent 17 élèves reconnus par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées comme ayant besoin d'un accompagnement humain en classe.

Point n° 7 : Le projet d'école et les sorties pédagogiques qui en découlent

Le projet d'école est construit autour de 3 axes pédagogiques dont les sorties pédagogiques viennent porter les attendus visés en plus des activités de classe.

La liste des actions et sorties passées et à venir sont répertoriées dans le tableau ci-dessous :

PROJET	DATE	ECOLE/CLASSE
BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN	Septembre 2022	CE1
USEP:CROSS	Nov-décembre 2022	CE2-CM1-CM2
Spectacle de Noël: BULLES	Décembre 2022	Toutes les classes
Théâtre : Le petit Chaperon rouge	5 Janvier 2023	Les 3 classes de maternelle
<u>Ebullisciences</u>	Janvier 2023	CE2 et CM1
Musée du moulage	Sur toute l'année	Maternelle et élémentaire
M'T Dents	Mars 2023	GS et CP
Musée <u>Gadagne</u>	Mars 2023	PS et MS
Les archives municipales	Mars 2023	CP
USEP: Jeux collectifs ou Badminton	Mars et Avril 2023	CE1 CE2 et 2 CM1
Patinoire	Janvier à Mars 2023	2 CM1
Gymnastique: intervenants	Janvier à Avril 2023	CE2 et CE2/CM1
Conservatoire de Lyon	Toute l'année	3 CE1, CE2/CM1 et tout le cycle 3
Intervenants Handicap visuel	Mai 2023	Les 2 CE2 et le CE2/CM1
Intervenants Handicap auditif	À définir	Les 3 CE1
L'eau, de la source au robinet	Mars et juin 2023	CE2/CM1 et les 2 CM1
Projet artistique : Relook art	Mai 2023	Maternelle et 3 CE1
Sortie à la ferme	Juin 2023	Maternelle

L'activité natation est malheureusement toujours interrompue suite à la fermeture de la piscine Garibaldi.

Option envisagée à confirmer par l'Académie: une semaine intensive pour les classes de CP au mois de Juin à la piscine Benjamin Delessert.

D'autres activités pédagogiques omises dans ce tableau viennent renforcer les enseignements dans les classes.

- Ateliers « Lyon Nature » au Parc de la Tête d'Or pour les trois classes de Maternelle.
(« ça bouge dans le potager bio » et « ça pousse au potager ») - Mai 2023.
- Trois ateliers « Plumes et graines » pour les CP - Octobre / Mars / Mai.
- Spectacle de Guignol au Parc de la Tête d'Or : pour les 3 classes de Maternelle - Mai 2023.
- Nouvelle proposition d'intervention de la CPAM pour l'hygiène bucco-dentaire et l'alimentation pour les CP. L'objectif est de sensibiliser à l'équilibre alimentaire : « le voyage de Goutatou ». L'animation dure 1h 30 et se déroule en trois temps (lecture d'un Conte / identification de chaque famille alimentaire / associer un aliment à sa famille alimentaire).
- Ateliers sur les insectes et la pollinisation dans le verger du Parc Blandan (cycles 2 et 3).

Modification de la prochaine date du prochain conseil d'école initialement prévu le jeudi 8 juin 2023.

Nouvelle date choisie : le jeudi 15 juin 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19H 50.

A Lyon, le 6 mars 2023

Le secrétaire de Séance,

M.Cusset

La directrice

Mme Patriarca

Copie transmise à :

- Madame l'Inspectrice de l'Education nationale
- Madame Lecluse, adjointe à l'enfance et l'Education de la Mairie de Lyon 7^{ème}
- Monsieur Sassi, Responsable du secteur de Gerland à la Direction de l'Education de la Ville de Lyon
- Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves.
- Monsieur le DDEN
- Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe enseignante.
- Mesdames les ATSEMs
- Mesdames et Monsieur les ASEP
- Messieurs les coordinateurs du périscolaire